

Mercredi, 8 Mai, 1878.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs :

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Allan,*  
*Armand,*  
*Baillargeon,*  
*Bellerose,*  
*Benson,*  
*Botsford,*  
*Bourinot,*  
*Brown,*  
*Bureau,*  
*Campbell,*  
*Carrall,*  
*Chaffers,*  
*Chapais,*

*Cormier,*  
*Dever,*  
*Dickson,*  
*Dumouchel,*  
*Fabre,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*  
*Girard,*  
*Glasier,*  
*Guévremont,*  
*Hamilton (Kingston),*  
*Haviland,*  
*Haythorne,*  
*Hope,*

*Howlan,*  
*Kaulbach,*  
*Leonard,*  
*McClelan,*  
*McDonald,*  
*McLelan,*  
*McMaster,*  
*Macfarlane,*  
*Macpherson,*  
*Miller,*  
*Montgomery,*  
*Pelletier,*  
*Penny,*  
*Power,*

*Pozer,*  
*Read,*  
*Reesor,*  
*Ryan,*  
*Scott,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Skead,*  
*Smith,*  
*Sutherland,*  
*Trudel,*  
*Vidal,*  
*Wark,*  
*Wilmot.*

PRIÈRE :

L'honorable *M. Miller*, secondé par l'honorable *M. Dickson*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour la prier de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de tous réglemens de pilotage faits par les commissaires des pilotes pour les ports de *Pictou*, *Sydney* et *North-Sydney*, et approuvés par le Gouverneur en Conseil.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Sur motion de l'honorable *M. Bellerose*, secondé par l'honorable *M. Fabre*, il a été Ordonné, que la quatorzième règle de cette Chambre soit suspendue.

Alors l'honorable *M. Bellerose*, secondé par l'honorable *M. Fabre*, a proposé :

Que la copie de tous les documents et plaidoyers relatifs aux questions comprises dans la sentence arbitrale rendue à *Halifax*, au sujet de l'indemnité de cinq millions et demi, en vertu du traité de *Washington*, notamment des articles 22 et 23 de ce traité; et aussi la copie des correspondances et dépêches échangées entre les gouvernements de Sa Majesté Britannique, des *Etats-Unis d'Amérique* et du *Canada* sur le même sujet depuis la sentence arbitrale, les dites copies transmises à cette Chambre, en réponse à une adresse du vingt-quatrième jour d'avril dernier, soient traduites en français sous la surveillance du greffier du Sénat par des personnes choisies à cet effet par les honorables messieurs *Chapais* et *Bureau*.